

Assemblée Générale Extraordinaire

ONG CIVILISATION 2.0



Présents : *Thierry Desesquelle, Mathias Techer, Sébastien Bages, Jean Depiesse, Benjamin Courtin*

Membres du Bureau : *Thierry Desesquelle, Sébastien Bages, Jean Depiesse*

Invités bénévoles : *Mathias Techer, Benjamin Courtin*

A.G.E. C2.0 - Lundi 17 août 2015, 10h30

État des lieux de Civilisation 2.0

A. Activités de diffusion

Le Président : L'année 2014-2015 a été complexe à la mise en place de l'ONG Civilisation 2.0, nécessitant une recherche et une détermination à l'axiome de sa démarche. Aujourd'hui, les moyens de diffusion se focalisent globalement sous trois formes :

- La communication individuelle concernant la mise en avant des activités de chacun. Comme, par exemple, l'ajout du bénévolat C2.0 sur les Curriculum Vitæ, les échanges interpersonnels, la mise en avant des activités par rapport à d'autres groupes bénévoles
- Les réseaux virtuels C2.0 tels que le site internet, les réseaux sociaux, le référencement
- Les réseaux partenaires tels que The Venus Project et réseaux sociaux (pages, groupes, comptes)

Il est nécessaire d'excéder cette forme de diffusion virtuelle. Pour cela, voir les projets 2015-2016.

Les points faibles des années précédentes : années compliquées, problèmes de priorités, activité souterraine.

Leurs points forts jusqu'à aujourd'hui : on assiste à une multiplication de la communication individuelle active hors internet à propos de l'organisation C2.0, ainsi qu'à la mise en avant d'autres groupes d'activités dans le domaine des sciences et de l'économie.

Mathias T. (bénévole) : La préparation des publications à venir se fait généralement durant le week-end antérieur à celles-ci. Une moyenne de 8 publications par semaine est assurée, le tout réparti sur deux jours qui sont fluctuants : soit le lundi/mercredi ; soit le mardi/jeudi ; soit le mercredi/vendredi. Ce qui nous donne donc une répartition des publications sur deux jours durant la semaine, avec en moyenne 2x4 publications, sauf cas exceptionnel où nous incluons une information de dernière minute ou importante. Il y a une forte adhésion aux pages TVP & C2.0 et de nombreux retours et commentaires.

Depuis la diffusion du TVPMag, le nombre d'adhésions et retours aux publications a été exponentiel. À noter : de nouvelles candidatures spontanées bénévoles pour l'aide à la traduction.

Une proposition de livre audio a été effectuée par une personne. Pas d'information complémentaire pour le moment.

Le Président : Nous avons également une liste de demande à participation où plusieurs personnes désirent participer très activement à Civilisation 2.0. Nous aurions besoin de les relancer une fois que nous serons prêts.

B. Finances

Le Président : Afin de respecter la nécessité de transparence que requiert l'associatif et en particulier la forme ONG, il est prioritaire depuis un an de diffuser notre comptabilité. Ainsi, il est demandé expressément à Thierry Desesquelle (Comptable-Fondateur de l'association, membre du Bureau) d'effectuer rapidement cette comptabilité afin de lancer tout projet. Aucun projet ne sera mis en place - hors traduction - avant la diffusion effective de notre comptabilité.

Il est nécessaire de savoir combien nous avons en caisse afin de connaître notre situation financière et effectuer des projections sur les nécessités de coût et des appels à subvention et cotisation. Sans cela, nous ne pourrions avancer.

Nous avons donc besoin de la comptabilité actuelle de l'association et de la projection jusqu'à l'an prochain dans l'état de son activité actuelle. Pour cette dernière partie, il est possible qu'il soit nécessaire de transmettre les documents sur, notamment, les coûts de l'hébergement et de nom de domaine.

Une fois cela effectué, il serait important que chaque membre et bénévole actuels effectuent une contribution financière, même minime, afin de créer un mouvement comptable.

Réponse du Comptable-Fondateur : Pour la seconde année, un prévisionnel est à construire (an+1) puisqu'aucun exercice antérieur n'existe sur lequel s'appuyer. Ainsi, le prévisionnel se construit en fonction de la réalisation de la première année à laquelle sont ajoutées les projections financières des entrées et sorties liées à l'augmentation de l'activité. Une balance de zéro étant centrale à toute association au terme de son année comptable annuelle.

Toute demande de subventions (qu'elles soient d'ordre financier ou foncier) est un droit qui s'échelonne sur différents niveaux (local, départemental, régional, national, européen et international). Un formulaire doit être rempli. Ce dernier comprenant, entre autres, le rapport d'activité et la comptabilité (réalisé + prévisionnel). La subvention demandée sera fonction de l'activité passée (la garante) ainsi que du projet donné au moment T (quel que soit la durée de ce projet).

Dans le cas actuel, l'association n'a pas d'actif direct (le réalisé en action et sa balance en + et – équilibrée). Il n'y a pas d'adhérent cotisant. Pour obtenir une subvention, le pourquoi de ce passif doit être expliqué, ainsi que la façon par laquelle de nouveaux actifs rentreront (des gens et des activités). En fonction de ce projet et de son prévisionnel, le dossier pourra être retenu. Selon l'ordre de(s) activité(s) et le montant souhaité, il est possible de faire appel à un ou plusieurs partenaires officiels (local, départemental...).

Puisqu'il n'y a eu ni progrès ni régression (financière) depuis 2013, il faut commencer par demander une subvention de fonctionnement liée à un projet de « petite » envergure ou

jouer sur les savoirs et réalisations des personnes physiques (Sébastien B., Jean D. ou Thierry D., ou un interlocuteur extérieur) afin de demander une subvention sur un projet plus important.

C2.0 étant une structure « relais » (mise en relief d'une autre structure – TVP), attention à ce que le rédactionnel du projet ne soit pas une treille mélangeant les deux structures. Auquel cas cela se nommerait un délit frauduleux, une structure permettant d'en alimenter une autre. Il est nécessaire que C2.0 parle en son nom propre afin d'obtenir des subventions, quoi qu'en soit les contenus de ses projets.

Il est par contre possible pour C2.0 de faire un don à TVP si sa balance (sur un projet personnel clairement identifié) est excédentaire grâce à un objectif similaire avec le TVP (ce qui est le cas de C.2.0).

Le Président : En décembre, nous risquons d'être en déficit et il est nécessaire de parer à cela. En mars 2016, il sera nécessaire de faire le renouvellement du nom de domaine et de l'hébergement dont les coûts sont importants.

Le Comptable : J'aurai besoin des pièces justificatives notamment les extraits de banque et la grille de compta pour effectuer les bilans car j'ai des soucis d'accès avec ma machine et je passerai donc par une autre. Il sera nécessaire pour les projections de connaître les activités à venir et leurs coûts.

Le Président : Il est nécessaire dans tous les cas que chaque personne souhaitant bâtir un projet puisse nous en identifier les coûts et les reviens s'il y a lieu.

Session de discussions-débat sur les plus proches dossiers/projets à réaliser : Le TVPMag doit-il être proposé avec un abonnement libre afin de faire des entrants ? Peut-on imprimer le TVPMag et le revendre au titre de l'ONG ?

Le Comptable : Nous ne pouvons pas reprendre les médias TVP pour les vendre, cela serait contre nos Statuts et en désaccord avec le TVP. Cependant, nous pouvons étoffer certains articles TVPMag en y annexant des connaissances et spécificités et les revendre à tarif libre (0 à x€).

Le Président : Pour tout projet, hors traduction, nous devons dans tous les cas demander l'aval à The Venus Project. Mais j'approuve notre Comptable.

C. Adresse

Le Président : Étant donné que l'ONG Civilisation 2.0 était autohébergé chez le Président, et que ce dernier a déménagé, il est primordial de faire un changement d'adresse urgemment (comme C2.0 est encore hébergé à Les Aires).

1. Discussions sur une nouvelle adresse de l'ONG

Le Président : Comme indiqué ci-avant, nous devons changer de domiciliation pour C2.0. À cela, plusieurs solutions, toutes intéressantes avec leurs avantages et leurs inconvénients.

Voici donc ce que nous pourrions choisir (des solutions alternatives ou plus intéressantes en suggestion sont les bienvenues) :

- Acheter une adresse dans une grande ville et payer une redirection postale (+ subventions conséquentes ; - coût élevé de fonctionnement)
- Mettre l'adresse de quelqu'un qui habite en ville où les subventions sont élevées (+ subventions conséquentes ; - non-maîtrise du courrier)
- Mettre l'adresse d'une ville proche (ville moyenne) où il n'y a pas besoin de payer un financement postal (+ peu onéreux ; - nécessité de déplacements réguliers)
- mettre l'adresse de l'habitation du président ou comptable (soit Thierry à Mèze de 150€ à 4000€ ; soit la mienne au Bousquet d'Orb avec un budget de 24.000€ pour les asso)

Discussions-débat :

Secrétaire : Je pourrais l'héberger en Belgique, comme cela nous serions plus proche des subventions européennes et validerions l'internationalité de C2.0.

Le Président : Cela poserait soucis au niveau légal puisque l'association est basée en France. La domicilier en Belgique ne permettrait également pour le moment pas de porter un intérêt (sans compter les démarches administratives).

Mathias T. (bénévole) : Je pourrais l'héberger sur Avignon mais devrais-je organiser des choses sur place ?

Comptable : Quand l'on demandera une subvention, il est nécessaire que ce soit dans des conditions de réciprocité avec la commune. Donc il faudra au moins organiser une manifestation l'année qui enrichit d'une façon ou d'une autre la commune (école, culture, social,...).

Le Président : Nous pourrions toujours l'héberger soit chez Thierry, soit chez moi où l'un comme l'autre sommes prêts à organiser quelque chose in situ.

Validation à l'unanimité avec demande d'une annexion au Procès-Verbal après accord entre le Président et le Comptable à ce chapitre.

Addendum : Le Président et le comptable choisissent l'établissement de l'ONG à :

ONG CIVILISATION 2.0

2 rue de la saute

34260 Le Bousquet-d'Orb

La mise à jour devra être effectuée sur tous les documents institutionnels et liés à C2.0. Une déclaration à la Sous-préfecture est obligatoire. Il reste un mois maximum pour celle-ci.

2. Lancement des appels à bénévole pour subvention

Le Président : Il est nécessaire de lancer les appels à adhésion avec cotisation des bénévoles pour financer et aider l'ONG, soutenant The Venus Project.

Le Comptable : redéfinissons les axiomes de Civilisation 2.0 afin que nous puissions communiquer de manière claire sur l'ONG avec cette simple question et donc nous présenter aux différentes institutions : Pourquoi adhérer à l'ONG Civilisation 2.0 ?

Discussions-débat :

Mathias T./Le secrétaire : L'adhésion à Civilisation 2.0 est nécessaire pour aider à atteindre les objectifs et propositions de The Venus Project pour l'Europe de l'Ouest.

Le Président : L'ONG Civilisation 2.0 représente l'activité The Venus Project d'une manière officielle. C2.0 fait partie des 19 Organisations mondiales de soutien officielles à The Venus Project.

Quand, quoi et comment attirer des volontaires aux contributions de C2.0 à TVP ?

Le Secrétaire : Nous pouvons créer des images et supports promotionnels

Le Comptable : Grâce à la plaquette magnétique apposée sur ma voiture, en l'espace d'un an j'ai eu plusieurs centaines de personnes qui m'ont posées des questions sur C2.0/TVP.

Le Président : Je pourrais concevoir un nouveau support de promotion du type flyer orienté Civilisation 2.0, et une version simplifiée qui pourra être convertible en plaquette magnétique.

Le Comptable/le Secrétaire : il serait important de redéfinir avec qui nous sommes en lien et l'organisation du TVP.

Le Président : The Venus Project s'articule avec le TVPGlobal, le TVPGlobalActivism et la LTI (Linguistic Team International), ainsi que les organisations de soutien. Le TVPGlobal contient plusieurs références des projets The Venus Project comme l'équipe Média, Juridique,... Le TVPActivismGlobal comme le TVPActivism de chaque nation. Et la LTI par subdivision en langue.

3. Directive des projets de l'année 2015-2016

A. Projets terminés :

Dans les projets terminés à noter, nous pouvons citer le TVP Magazine n°1, le livre en format Ebook La prospérité sans en payer le prix, la stratégie sociale sur les réseaux,...

B. Projets annulés :

Il y a eu divers projets qui n'ont pas abouti et ont été annulés comme les Cours C2.0, la mise en place d'un écocentre C2.0, l'édition de Civilisation 2.0 Actus, les Hangout publics (séminaire internet).

C. Projets repoussés :

Faute d'un espace calendaire disponible, des projets importants ont été repoussés comme, par l'exemple, l'édition du livre papier dans sa seconde version de traduction avec la mise à jour anglophone (repoussée au départ calendaire de la mi-septembre).

D. Projets en cours

Dans les projets en cours, nous retrouvons surtout les traductions comme le TVPMag2 et le TVPMag4. De même que plusieurs vidéos émanant de l'organisation The Venus Project en cours de sous-titrage.

E. Projets en attente

- Civilisation 2.0 Actus
- Rencontres & cafés
- Traductions sonores
- Création de vidéos podcasts
- Coopération avec les médias territoriaux
- Édition de livres
- Alimentation d'une boutique
- Proposer ou se positionner sur d'autres projets

F. Projets prioritaires

Dans les projets prioritaires pour la deuxième partie d'année 2015, nous avons prévu et décidé d'avancer ceux-ci afin que cela libère des contraintes pour l'an prochain :

- Mise à jour des dernières erreurs du TVPMag1
- La préparation d'images virales pour le TVPMag1

- La traduction complète du TVPMag2
- Compléter à 100% le site internet de C2.0
- Ajouter les dernières traductions en anglais du site internet de C2.0
- Traduire à 100% le site TVP
- Débuter la traduction du futur format papier en français du livre original *The Best that money can't buy* (TBTMCB) pour *La prospérité sans en payer le prix*
- Traduire la dernière partie du film-documentaire *À nous de choisir* en français
- Alimenter la boutique C2.0 avec des plaquettes magnétiques et les livrets éducatifs de cours par M. Desesquelle

4. Applications et besoins pour l'exécution des projets

Voir l'établissement d'un devis pour établir le coût pour des livrets, des magnets et ainsi l'alimentation de la boutique, avec le Président et le Comptable de l'association Civilisation 2.0.